

Déposé le : 02/05/2024

À MARTIGNAS-SUR-JALLE

## Permis d'aménager

### Identité du ou des demandeurs

Identité : [Dénomination] PROGEFIM - [Raison sociale]  
PROGEFIM

Numéro professionnel (SIRET) : 42912741800029

Adresse email : i.salse@groupe-cassous.com

Type de société : SA

Indicatif si pays étranger :

Représentant : Monsieur BARES Jean Marie

Téléphone : 0681837585

Adresse : 23 rue Alessandro volta 33700  
MERIGNAC

Pays : France

Complément d'adresse : (Code INSEE 33281)

Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Le terrain

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : Avenue du Marechal de Lattre de Tassigny 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

Complément d'adresse : Lande de Boulac (Code INSEE 33273)

Superficie totale du terrain (m²) : 241223

#### Situation du terrain

 Ma demande porte sur le domaine public

#### Références cadastrales

Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
AM	70	23885		Non
AM	27	43279		Oui
AM	72	11663		Non
AM	28	42603		Oui
AM	77	42639		Oui
AM	80	17883		Oui
AM	83	17883		Oui
AM	86	2577		Non
AM	31	20274		Oui
AM	89	18537		Oui

#### Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? :

Non

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? :

Non

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? :

Non

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? :

Non

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) ? :

Non

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation :

## À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

### Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

#### Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs

Contenance (nombre d'unités) :

- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol

Superficie (en m<sup>2</sup>) :

Profondeur en m (pour les affouillements) :

Hauteur en m (pour les exhaussements) :

- Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m<sup>2</sup>, constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

### Dans les secteurs protégés

#### Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

#### Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

#### Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Le projet consiste en l'aménagement d'un parc d'activités économiques de haute qualité environnementale dédié aux entreprises du secteur productif. Il a été conçu à partir des enjeux environnementaux, en essayant de concilier aménagement foncier, préservation de la biodiversité (42% du foncier) et prévention du risque incendie. Il prévoit la desserte voirie et réseaux et le paysagement permettant la viabilisation de 6 îlots subdivisibles en lots, découpage réalisé en fonction des besoins des entreprises. L'emprise des futurs lots à construire représente 48 % du périmètre de projet dans lequel devront être respectés les espaces de pleine terre réglementaire du PLU.

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (m<sup>2</sup>) :

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre et leur contenu :

## À remplir pour une demande concernant un lotissement

Nombre maximum de lots projetés :	93
Surface de plancher maximale envisagée (m <sup>2</sup> ) :	60000
Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? :	La constructibilité sera déterminée à la vente de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs
Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés :	Non
Quelle garantie sera utilisée ? :	
Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation :	Non

## À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs :	
Nombre maximal de personnes accueillies :	

### Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL :	
Surface de plancher prévue, réservée aux HLL :	

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

--

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

## À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

### Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Identité :		Téléphone :	
Adresse :		Télécopie :	
Complément d'adresse :		Adresse email :	

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :	
Conseil régional de l'ordre de :	

### Nature du projet envisagé

- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

--

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête kW :

Indiquez la destination de l'énergie produite :

### Informations complémentaires

Nombre total de logements créés :	
dont individuels :	
dont collectifs :	

### Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Logement Locatif Social :   
Accession Sociale (hors PTZ) :   
Prêt à taux zéro (PTZ) :   
Autres financements :

**Mode d'utilisation principale des logements**

Mode d'utilisation principale :   
S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

**Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions**

Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  Autres annexes à l'habitation

Précisez :

**Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre**

Type de résidence :   
Veuillez préciser le type de résidence :

Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

**Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces**

1 pièce :   
2 pièces :   
3 pièces :   
4 pièces :   
5 pièces :   
6 pièces et plus :

**Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé**

Au dessus du sol :   
Au dessous du sol :

**Les travaux comprennent notamment**

Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

**Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif**

Transport  Enseignement et recherche  Action sociale  Ouvrage spécial  Santé  Culture et loisir

**Construction périodiquement démontée et ré-installée**

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

**Stationnement**

Nombre de places avant réalisation du projet :   
Nombre de places après réalisation du projet :

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet

Adresse 1 des aires de stationnement

Numéro :   
Voie :   
Lieu dit :   
Code postal :   
Commune :

Adresse 2 des aires de stationnement

Numéro :   
Voie :

Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Nombre de places :

Surface totale affectée au stationnement (m<sup>2</sup>) :

Surface bâtie (m<sup>2</sup>) :

### Pour les commerces et cinémas

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m<sup>2</sup>) :

## Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Habitation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Hébergement hôtelier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Bureaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Artisanat	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Industrie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Exploitation agricole ou forestière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Entrepôt	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Service public ou d'intérêt collectif	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<b>Surfaces totales (m<sup>2</sup>)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? :

Type de démolition :

Veillez décrire les travaux qui seront effectués :

Nombre de logements démolis :

Date approximative à laquelle le(s) bâtiment(s) dont la démolition est envisagée a(ont) été construit(s) :

## Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? :

## Informations pour l'application d'une législation connexe

### Nature des travaux envisagés

- Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement
- Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
- Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
- Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement

- Déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)
- A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme

Précisez laquelle :

- Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712 - 3 du code de l'énergie
- Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- Se situe dans les abords d'un monument historique
- Porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques
- Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement

## Pour un permis d'aménager un lotissement

- Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental
- Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m<sup>2</sup>, je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Le professionnel sollicité est un :

Identité :  Téléphone :

Adresse :  Télécopie :

Complément d'adresse :  Adresse email :

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :

Conseil régional de l'ordre de :

## Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description	Fichiers
PA01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-2 a) du code de l'urbanisme]	PA1 Plan de situation .pdf PA1a .pdf PA1c .pdf PA1b .pdf PA1d .pdf
PA02	Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu [Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]	Notice de présentation.pdf NOTICE PAYSAGERE.pdf
PA03	Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords [Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]	PA3-1 Etat actuel boisements existants.pdf PA3-2 Etat actuel boisements existants et masses boisées défrichées.pdf
PA04	Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions [Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme]	PA4a PLAN DE COMPOSITION .pdf PA4b PLAN DE COMPOSITION .pdf PA4c PLAN DE COMPOSITION .pdf

## Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
PA501	études hydrauliques comprenant une notice et une feuille de calcul EP	Annexe 6. Etude hydrog,ologique relative ... la gestion des EP.pdf Annexe 5. Note de calcul 30 ans et 50 ans.pdf Annexe 4 - Plan des r,seaux EP EU.pdf Annexe 3. Plan des bassins versants intercept,s.pdf
PA503	PA503. Etat sanitaire de la végétation existante	Annexe 8. Volet milieu naturel - SIMETHIS.pdf

**Code Description Fichiers**

### Si votre projet porte sur un lotissement

PA05	Deux vues et coupes faisant apparaître la situation du projet dans le profil du terrain naturel [Art. R. 442-5 a) du code de l'urbanisme]	PA5 COUPE.pdf
PA06	Une photographie permettant de situer le terrain dans	PA6 PHOTOGRAPHIES PROCHEs.pdf

Code	Description	Fichiers
	l'environnement proche [Art. R.442-5 b) du code de l'urbanisme]	
PA07	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 442-5 b) du code de l'urbanisme]	PA7 PHOTOGRAPHIES LOINTAINES.pdf
PA08	Le programme et les plans des travaux d'aménagement [Art. R. 442-5 c) du code de l'urbanisme]	PA8-1 PROGRAMME DES TRAVAUX.pdf PA8-2 NOTE DE CALCUL.pdf PA8-3 PROFIL EN TRAVERS.pdf PA8-4 PROFIL EN LONG.pdf PA8-5a RESEAUX EU EP.pdf PA8-5b RACCORDEMENTS DP.pdf PA8-6 RESEAUX DIVERS.pdf PA8-7 DEFENSE INCENDIE.pdf
PA09	Un document graphique faisant apparaître une ou plusieurs hypothèses d'implantation des bâtiments [Art. R. 442-5 d) du code de l'urbanisme]	PA9a HYPOTHESES BATIMENTS .pdf PA9b HYPOTHESES BATIMENTS .pdf
PA10	Un projet de règlement s'il est envisagé d'apporter des compléments aux règles d'urbanisme en vigueur [Art. R. 442-6 a) du code de l'urbanisme]. Le pourcentage consacré aux logements sociaux en cas de réalisation d'un programme de logement, si vous êtes dans un secteur délimité par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu dans lesquels une partie doit être affectée à des logements sociaux [Art. L. 151-15 du code de l'urbanisme]	Règlement avril 2024.pdf
PA12	L'engagement du lotisseur de constituer une association syndicale des acquéreurs de lots [Art. R. 442-7 du code de l'urbanisme]	PA12 ENGAGEMENT DU LOTISSEUR.pdf

**Si votre projet est soumis à l'obligation de réaliser une étude d'impact ou une notice d'impact**

PA14	L'étude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 441-5 1° du code de l'urbanisme]	Etude d'impact - Bassin Avenue.pdf Resume_non_technique.pdf Annexe 1. Plan d'état actuel.pdf Annexe 2. Plan hypothétique d'implantation.pdf Annexe 11. Courrier intercommunal.pdf Annexe 7. Etude de limitation de zone humide (critères sol) - CERAG.pdf Annexe 8. Volet milieu naturel - SIMETHIS_compressed.pdf Annexe 9. Analyse physico-chimique.pdf
------	---	--

**Si votre projet nécessite une autorisation de défrichement**

PA16	Copie de la lettre du préfet qui vous fait savoir que votre demande d'autorisation de défrichement est complète, si le défrichement est ou non soumis à reconnaissance de la situation et de l'état des terrains et si la demande doit ou non faire l'objet d'une enquête publique [Art. R. 441-7 du code de l'urbanisme]	fichierAccuseReception.pdf fichierSyntheseDepotTeleprocedure.pdf
------	---	---